Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260310-2026_020-DE

Caulnes	CONSEIL MUNICIPAL DU : MARDI 10 MARS 2026	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 5 mars 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 5 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents : Marina LE MOAL, Maire
Jean-Yves NOGUES, Patricia BOUGAULT, Hubert CHOLET et Marie-Paule GUILLEMOT, Adjoints au Maire
Hubert GUERIN, Conseiller municipal délégué
David MAILLARD, Catherine REHEL, Dominique BRIAND, Marie GUILLOU, Marie-Hélène GRAFFIN, Marilyne CHOUX, Marc PRIOL, Tiphaine MEHEUST et Stéphanie YVERGNIAUX, Conseillers Municipaux

Etaient absents : Marylène BERHAULT, Frédéric GASREL et Adrien BOUDET

Pouvoirs : Marylène BERHAULT donne pouvoir à Patricia BOUGAULT et Frédéric GASREL donne pouvoir à Dominique BRIAND

Secrétaire de séance : Dominique BRIAND

FINANCES	N° DE L'ACTE : 2026-020
Objet : Affection des résultats 2025	

Madame la Maire indique qu'après l'approbation des comptes financiers uniques 2025, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive des résultats.

Il est donc proposé d'affecter définitivement les résultats du Budget principal et des Budgets annexes.

Budget principal

	Excédent 2025	Déficit 2025	Affectation
Fonctionnement	992 305,67 €		Section d'investissement : 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés
Investissement		1 067 168,98 €	Section d'investissement : 001 Déficit d'investissement reporté

Budget annexe Lotissement des Champs

	Excédent 2025	Déficit 2025	Affectation
Fonctionnement	80 375,63 €		Section de fonctionnement : 002 Résultat de fonctionnement reporté
Investissement		246 376,20 €	Section d'investissement : 001 Déficit d'investissement reporté

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260310-2026_020-DE

Budget annexe Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du mercredi

	Excédent 2025	Déficit 2025	Affectation
Fonctionnement	1 521,98 €		Intégration dans le Budget principal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **REPREND et AFFECTE les résultats au Budget primitif 2026 pour le Budget principal et les Budget annexes conformément à la proposition.**

Fait à Caulnes le 26 mars 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

